



ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS LES PORTEURS DE PARTS AUX FCPE “MANITOU FLEXIBLE EURO” ET “ACTION MANITOU”

Élections FCPE MANITOU VOTEZ pour des représentants à votre écoute !

L'Intersyndicale FO, CFE-CGC, CFDT vous invite à vous mobiliser pour élire vos représentants au Conseil de Surveillance des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) "MANITOU FLEXIBLE EURO" et "ACTION MANITOU".

Le Conseil de Surveillance de chacun des 2 fonds est composé de 9 membres titulaires :

- ❖ 3 membres représentant le groupe MANITOU et désignés par la Direction
- ❖ 6 membres représentant les porteurs de parts et élus parmi les salariés.

Les missions principales du Conseil de Surveillance sont :

- ❖ De veiller à la bonne gestion des FCPE.
- ❖ De représenter les actionnaires salariés et anciens salariés.
- ❖ Chaque Conseil se réunit au moins une fois par an, notamment pour examiner les comptes du dernier exercice.

Les élections se déroulent exclusivement par vote électronique.

- | | | |
|---------------------|---------------------------|-------|
| ❖ Ouverture du vote | Mardi 02 décembre 2025 | 10h00 |
| ❖ Clôture du vote | Vendredi 05 décembre 2025 | 14h00 |

Qui vote ?

- ❖ Seuls les porteurs de parts d'un ou des deux fonds ("Manitou Flexible Euro" et "Action Manitou").
- ❖ Les porteurs de parts des sociétés MANITOU BF, MANITOU GLOBAL SERVICES, CFM ILE DE FRANCE, LMH SOLUTIONS sont concernés

Comment voter ?

- ❖ Vous recevrez les modalités de vote (code inclus) par Mail ou par courrier en amont du scrutin.

Pour l'Intersyndicale, il est essentiel que vos représentants soient des élus à votre écoute. C'est pourquoi nous vous proposons une liste de 6 noms pour lesquels voter :

- BOSSEAU DAVID (FO)
- BARTEAU THOMAS (FO)
- BERNARD CYRIL (CFE-CGC)
- GABORY DOMINIQUE (CFE-CGC)
- LANOE FREDDY (CFDT)
- ROUXEL SANDRINE (CFDT)

L'Intersyndicale vous remercie de votre confiance